



## Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale

A l'occasion du renouvellement des agréments des formations initiales sociales dispensées en région (période 2014-2018), le Conseil régional d'Auvergne a engagé une réflexion globale sur l'offre de formation préparatoire aux métiers du secteur social.

Pour ce faire, des groupes de travail ont été constitués, auxquels ont participé les Départements, les Branches professionnelles du secteur et leurs OPCA-OPACIF, les services de l'État et les établissements de formation initiale agréés actuellement.

Les trois thématiques suivantes ont été abordées, lors de cinq réunions tenues en septembre et octobre 2012 :

- ✓ étude des besoins en formation au plan régional et infra-régional et analyse qualitative des réponses actuellement apportées par l'outil de formation régional ;
- ✓ pertinence du développement de l'apprentissage pour les formations sociales ;
- ✓ développement et modalités de collaboration inter-instituts de formation au plan régional.

En préparation de ces travaux, le CARIF-OREF a élaboré treize fiches formation quantitatives, complétées des constats et commentaires des participants aux groupes de travail.

Ces fiches, déclinées par diplôme à visée professionnelle, associent à une certification un ou plusieurs métiers tels qu'ils sont repérés dans les nomenclatures généralistes PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles - INSEE), ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Pôle Emploi) et FAP (Familles Professionnelles - DARES).

Ces associations sont parfois imparfaites en raison du caractère non spécialisé des nomenclatures. Elles ont donc une valeur essentiellement informative.

Chaque fiche, outre les apports du groupe de travail, assemble des données sur le nombre d'actifs en emploi, sur le marché du travail, sur les inscrits en formation, sur le devenir des sortants de formation ainsi que des éléments chiffrés plus prospectifs.

C'est notamment sur la base de ces travaux que le Conseil régional d'Auvergne, réuni en session plénière les 17, 18 et 19 décembre 2012, a défini :

- ✓ la liste des formations initiales sociales qui seront agréées par la Région pour la période 2014-2018 ;
- ✓ les quotas d'entrée dans ces formations pour la même période.



## LE PÉRIMÈTRE MÉTIER

Au **diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale** ont été rattachés :

- ✓ la PCS **563b - aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales**
- ✓ le ROME **K1302 - assistance auprès d'adultes**
- ✓ et, par extension, la **T2A60 - aides à domicile et aides ménagères**, plus agrégée (le ROME K1302 représentant 97% de la famille considérée et la PCS 5263b 100%).

Le descriptifs de ces différents métiers figure ci-dessous.

### 563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales .....

Les interventions des aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales s'adressent en général soit à des personnes âgées, handicapées ou à des familles. Il s'agit d'apporter une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne. Grâce à l'intervention de ces professionnels souvent complétée et coordonnée avec d'autres services (travailleurs sociaux, soins à domicile), des personnes handicapées, des personnes âgées ou des familles ont la possibilité de rester dans leur cadre de vie habituel et de conserver une certaine autonomie.

#### Professions les plus typiques

Aide ménagère  
Aide à domicile  
Travailleuse familiale, technicien de l'intervention sociale et familiale

#### Professions assimilées

Agent social <s.a.i.>  
Aide (à domicile) de personnes âgées <Salarié>  
Aide familial <travail social> <services domestiques> <Sa-

larié>  
Aide familiale rurale  
Animateur d'un service de travailleuses familiales  
Assistante de vie  
Assistante familiale  
Auxiliaire de vie  
Auxiliaire en gérontologie  
Auxiliaire familiale  
Auxiliaire sociale  
Dame de compagnie  
Employé garde malade  
Femme de ménage <soins à domicile>  
Garde malade <services domestiques>  
Garde malade de jour/de nuit <au domicile>  
Garde à domicile  
Monitrice familiale  
Tierce personne

#### Professions exclues

Aide familial  
Conseillère ménagère

### K1302 Action sociale .....

✓ Assiste les personnes dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (lever, toilette...) et la réalisation des travaux ménagers (cuisine, ménage, courses...) afin de maintenir leur autonomie.

#### Appellations métier

Accueillant familial auprès d'adultes  
Accueillant familial thérapeutique auprès d'adultes  
Aide aux personnes âgées  
Assistant de convivialité à domicile  
Assistant de vie  
Assistant de vie auprès de personnes âgées

Assistant de vie auprès de personnes handicapées  
Assistant de vie dépendance  
Auxiliaire de gériatrie  
Auxiliaire de gérontologie  
Auxiliaire de vie  
Auxiliaire de Vie Sociale -AVS-  
Auxiliaire familiale  
Auxiliaire familiale et sanitaire  
Employé à domicile auprès d'adultes  
Employé familial auprès d'adultes  
Garde-malade  
Monsieur de compagnie

### T2A60 Aides à domicile et aides ménagères.....

#### Composition en ROME

K1302 Assistance auprès d'adultes  
K1305 Intervention sociale et familiale

#### Composition en PCS

563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales

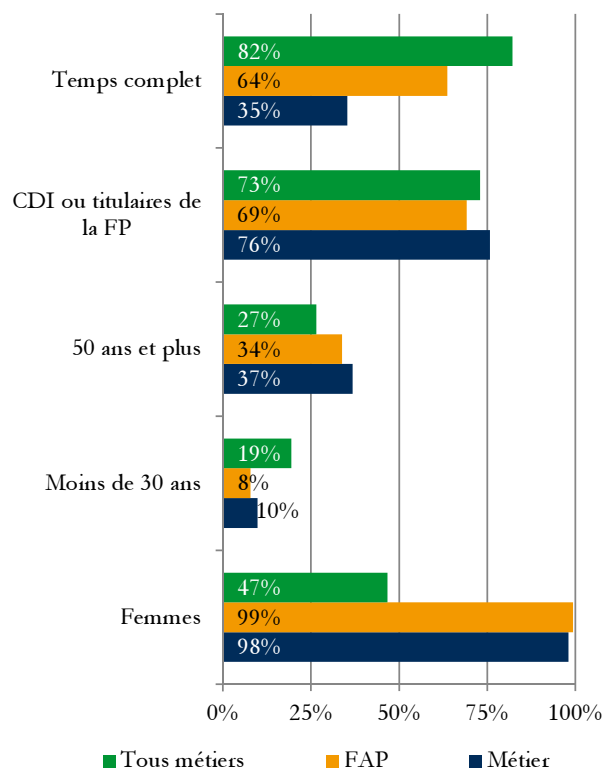
## LES DONNÉES SUR L'EMPLOI

Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	Métier
<b>Nombre d'actifs</b>	<b>12 005</b>
% de la famille professionnelle	145,4%
% du total tous métiers	2,2%
<b>Sexe</b>	
Femmes	11 772
Hommes	233
<b>Age</b>	
Age moyen (en années)	44,8
Moins de 30 ans	1 176
30-49 ans	6 413
50 ans et plus	4 415
<b>Principaux employeurs</b>	
Aide à domicile	4 869
Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 783
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1 742
Administration publique générale	846
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	589
<i>Part des emplois hors champ social</i>	<i>9,4%</i>
<b>Conditions d'emploi</b>	
CDI ou titulaires de la FP	9 092
<i>pour les moins de 30 ans</i>	<i>795</i>
<i>pour les 50 ans ou plus</i>	<i>3 376</i>
Temps complet	4 239
<i>pour les moins de 30 ans</i>	<i>364</i>
<i>pour les 50 ans ou plus</i>	<i>1 702</i>

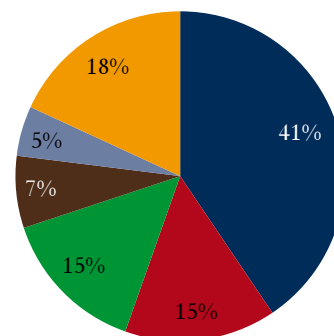
Source : INSEE-EAR 2008, traitement CARIF-OREF Auvergne.

Note de lecture : le champ social regroupe les principaux secteurs d'activité employeurs des métiers du social. Plus de détails dans le document « Les employeurs du secteur social ».

### Principales caractéristiques



### Répartition par principaux employeurs



- Aide à domicile
- Action sociale sans hébergement n.c.a.
- Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
- Administration publique générale
- Hébergement médicalisé pour personnes âgées
- Autres secteurs

## LES DONNÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL - DEMANDE D'EMPLOI

Assistance auprès d'adultes	Métier	Evolution sur un an	
		Métier	T's métiers
<b>Nb demandeurs d'emploi</b>	1 653	+ 13%	+ 7%
<b>Sexe</b>			
Femmes	1 593	+ 13%	+ 7%
Hommes	60	+ 15%	+ 7%
<b>Age</b>			
Age moyen	42,1 ans		
Moins de 30 ans	338	+ 13%	+ 7%
30 à 49 ans	754	+ 6%	+ 4%
50 ans ou plus	561	+ 25%	+ 14%
<b>Département de résidence</b>			
Allier	563	+ 17%	+ 7%
Cantal	184	+ 19%	+ 8%
Haute-Loire	264	+ 8%	+ 8%
Puy-de-Dôme	642	+ 10%	+ 6%
<b>Niveau de formation</b>			
Niveau inférieur au bac	1 289	+ 13%	+ 5%
Niveau bac	270	+ 10%	+ 8%
Niveau supérieur au bac	94	+ 25%	+ 10%
<b>Ancienneté d'inscription au chômage</b>			
Moins de 6 mois	529	+ 7%	+ 5%
6 à 11 mois	352	+ 11%	+ 7%
12 à 23 mois	354	+ 6%	+ 4%
24 mois ou plus	418	+ 33%	+ 11%
<b>Motif d'inscription au chômage</b>			
Aut. cas (CRP, rupt. conv...)	589	+ 8%	-
Fin de CDD	375	+ 22%	-
Autre licenciement	286	+ 8%	-
Reprise act., sortie stage	248	+ 26%	-
Autres motifs	155	-	-

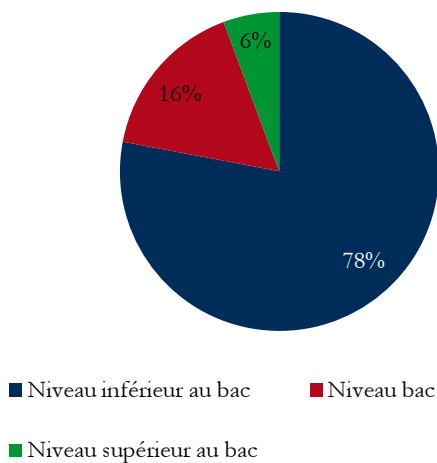
Source : DIRECCTE-NOSTRA, DEFM au 31 décembre de l'année 2010 ou 2011, catégorie A, B ou C (immédiatement disponibles), traitement CARIF-OREF Auvergne.

Notes de lecture :

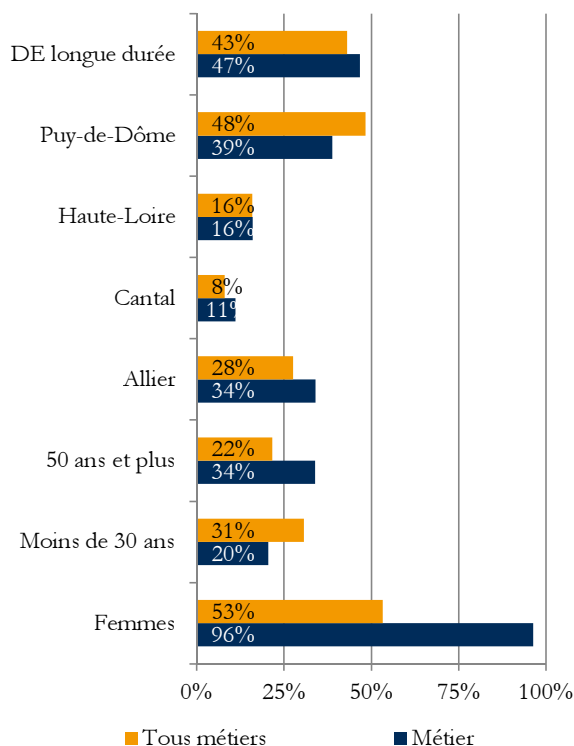
DE longue durée avec une ancienneté au chômage de 12 mois ou plus.

Plus de détails dans le document « Les employeurs du secteur social ».

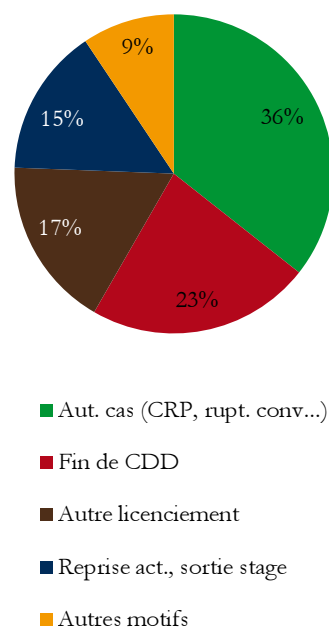
### Répartition par niveau de formation



### Principales caractéristiques



### Répartition par motif d'inscription au chômage



## LES DONNÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL - OFFRE D'EMPLOI

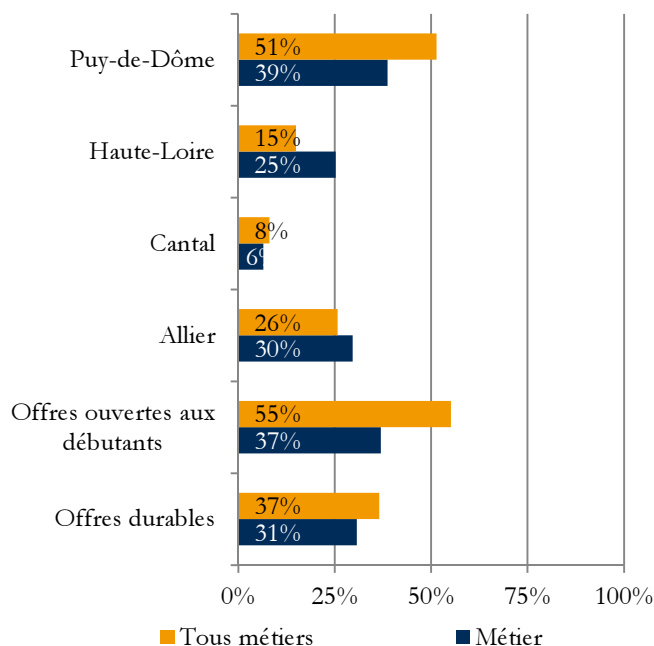
Assistance auprès d'adultes	Métier	Evolution sur un an	
		Métier	Ts métiers
<b>Nb d'offres déposées</b>	726	+ 18%	- 3%
<b>Type d'offre</b>			
Emploi durable	223	+ 11%	- 7%
Emploi occasionnel	58	- 2%	- 16%
Emploi temporaire	445	+ 25%	+ 3%
<b>Durée d'expérience requise</b>			
Débutant	268	+ 35%	+ 13%
1 an	229	+ 19%	- 29%
2 et 3 ans	116	+ 9%	- 9%
4 à 5 ans	5	- 44%	+ 4%
6 ans et plus	108	- 1%	- 17%
<b>Département de l'employeur</b>			
Allier	215	- 7%	- 2%
Cantal	47	+ 68%	- 7%
Haute-Loire	183	+ 126%	- 3%
Puy-de-Dôme	281	+ 2%	- 4%
<b>Principaux employeurs</b>			
Aide à domicile	286	+ 1%	-
Autres services personnels n.c.a.	149	+ 119%	-
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	81	+ 42%	-
Action sociale sans hébergement n.c.a.	64	- 26%	-
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	57	+ 43%	-
<i>Part des emplois hors champ social</i>	<i>25,1%</i>	-	-

Source : DIRECCTE-NOSTRA, OEE cumulé annuel juillet 2011-juin 2012 et juillet 2010-juin 2011, traitement CARIF-OREF Auvergne.

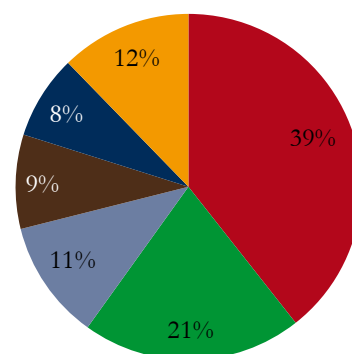
Notes de lecture :

Le champ social regroupe les principaux secteurs d'activité employeurs des métiers du social. Plus de détails dans le document « Les employeurs du secteur social ».

### Principales caractéristiques



### Répartition par principaux employeurs

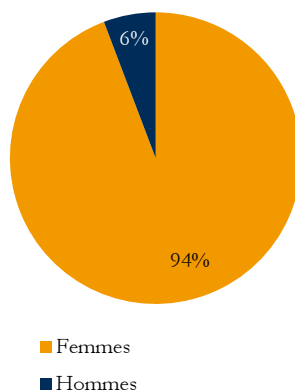


- Aide à domicile
- Autres services personnels n.c.a.
- Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
- Action sociale sans hébergement n.c.a.
- Hébergement médicalisé pour personnes âgées
- Autres secteurs

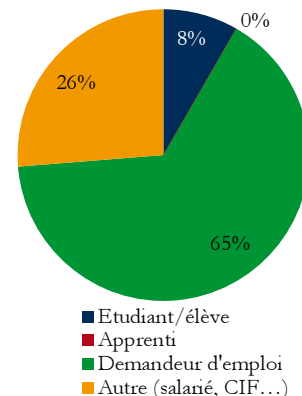
## LES DONNÉES SUR LA FORMATION

Auxiliaire de vie sociale	Effectif
<b>Nb d'inscrits (toutes années)</b>	<b>156</b>
<i>dont sortants (dernière année)</i>	22
<i>dont inscrits VAE</i>	9
<b>Sexe</b>	
Femmes	147
Hommes	9
<b>Age</b>	
Age moyen (en années)	35,9
18-21 ans	15
22-25 ans	14
26-29 ans	17
30 ans et plus	110
<b>Lieu de résidence 12 mois avant la formation</b>	
Auvergne	142
<i>dans le dépt de l'école de formation</i>	128
<i>dans un autre dépt</i>	14
Autre région	12
<b>Statut</b>	
Etudiant/élève	13
Apprenti	-
Demandeur d'emploi	102
Autre (salarié, CIF...)	41
<b>Niveau d'études des entrants</b>	
Inférieur au Bac	74
Niveau Bac	35
<i>dont Bac SMS/ST2S</i>	4
Supérieur au Bac	16
<i>Entrants déjà diplômés professionnels du sanitaire ou social</i>	13
<b>Epreuves de sélection à l'entrée</b>	
Nb de candidats	185
% d'admis	79%
<b>Résultats aux examens</b>	
Nb de présentés	57
Nb de reçus	45
Taux de réussite	79%

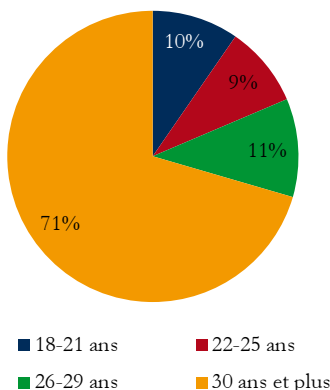
### Répartition par sexe



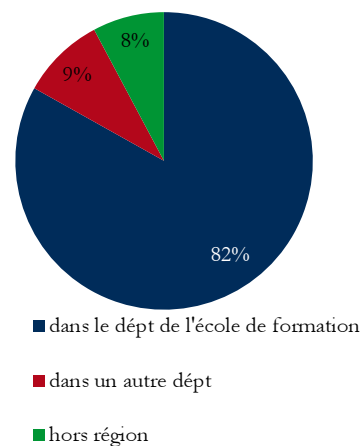
### par statut



### par tranche d'âge

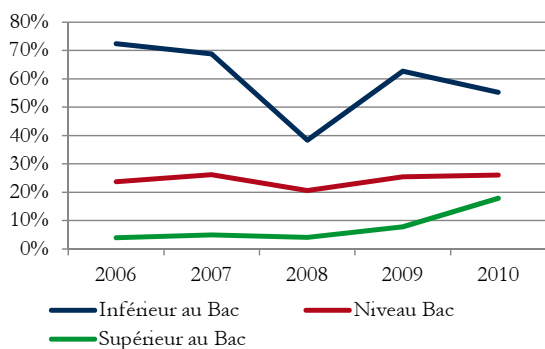


### par lieu de résidence

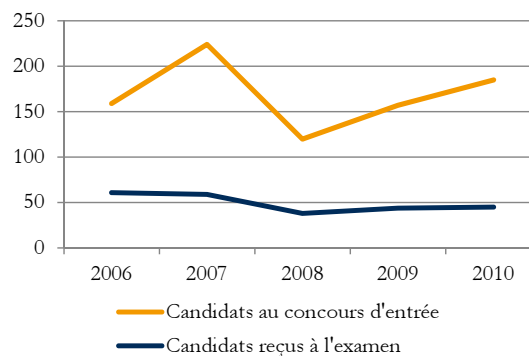


Source : DREES - enquêtes écoles de formations aux professions sociales, 2006 à 2010, données définitives, traitement CARIF-OREF Auvergne.

### Evolution du niveau d'études des entrants



### Evolution du nombre de candidats au concours d'entrée en formation et de reçus à l'examen





## LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'INSERTION

Source : Enquête réalisée par les instituts de formation, sur les étudiants sortis de formation en 2011 (Taux de réponse de 97% en sortie de formation ; 83% à 3 mois ; 81% à 6 mois).

En 2010, la Région a ajouté 140 places supplémentaires en formation au diplôme d'État Auxiliaire de Vie Sociale aux 70 places existantes (2008-2013), passant à un quota annuel d'entrées en formation de 210.

### Profil des stagiaires entrés en formation :

- ✓ 213 entrées effectives en formation : 191 en formation initiale (suite de parcours de formation initiale et personnes sans emploi) et 22 salariés en formation continue ;
- ✓ 29 abandons (13%) pour des raisons financières ou d'organisation personnelle ;
- ✓ public majoritairement féminin (94%) ;
- ✓ 48% ont plus de 36 ans ; 26% ont entre 25 et 36 ans ;
- ✓ la grande majorité des stagiaires a une expérience professionnelle antérieure, dont 56% dans le champ sanitaire et social (en établissement ou à domicile) ; proportion conséquente de reconversion professionnelle, en provenance du secteur du commerce ou de la vente (19%) ;
- ✓ 44% des stagiaires ont un niveau V de formation ; 29%, un niveau IV ou plus pour 32% d'entre eux, dans des domaines de formation générale (32%), tertiaire (comptabilité, bureautique, informatique..) pour 19% et sanitaire et social pour 26%.

### Situation de l'étudiant

Auxiliaire de vie sociale	% en sortie de formation	% 3 mois après la fin de formation	% 6 mois après la fin de formation
<b>Situation de l'étudiant</b>			
En emploi	66%	81%	87%
<b>dont dans le secteur</b>			
Sanitaire et social	93%	93%	92%
Aide à domicile	64%	65%	60%
EHPAD	15%	21%	29%

### Caractéristiques de l'emploi occupé

Auxiliaire de vie sociale	% en sortie de formation	% 3 mois après la fin de formation	% 6 mois après la fin de formation
<b>Quotité de travail</b>			
Temps plein	27%	39%	44%
Temps partiel	73%	61%	56%

### Suivi post-formation :

On observe 77% de taux d'obtention complète du diplôme et 15% de validation partielle (entre 1 et 3 domaines de formation restant à valider).

Le taux d'emploi augmente de façon constante, dans le temps : 66% à la sortie, 81% à 3 mois et 87% à 6 mois.

L'insertion se fait, quelle que soit la période d'études, en grande majorité (plus de 90%) dans le secteur sanitaire et social, dont à plus de 60% dans les services à domicile et entre 15 et 29% dans des EHPAD. Les établissements accueillant des publics handicapés et les structures hospitalières embauchent également ces professionnels, dans une moindre proportion.

Sur ce point, il convient de rappeler que le DEAVS, comme toutes les certifications de l'aide à domicile, est valorisé par les conventions collectives et influe donc sur la rémunération des salariés. Pour ce qui est des EHPAD ou autres établissements, cette certification n'a aucune reconnaissance dans les conventions collectives : les auxiliaires de vie sociale ont donc le statut ASH (ou équivalent), au mieux d'ASH qualifié.

Par ailleurs, on observe une pérennisation de l'emploi dans le temps : le taux de CDI augmente de 16% en sortie de formation à 31% à 3 mois et 38% à 6 mois, de même que la proportion de CDD entre 6 et 12 mois (6% en sortie de formation à 18% à 3 mois, puis 21% à 6 mois).

On constate également que certaines personnes ont opté pour le travail de gré à gré, via le CESU. Certaines même cumulent un emploi auprès d'une association ou d'un établissement avec un emploi CESU pour compléter leur revenu. Ce qui nous amène à la question de la quotité de travail.

Malgré un taux de réponse variable sur cette question (entre 60 et 89%), on observe une augmentation significative des temps complets entre la sortie de formation et 6 mois après. Globalement, ces éléments confirment que l'insertion professionnelle dans ce secteur d'activité se fait d'abord via les remplacements d'été ou autres, qui peuvent ouvrir par la suite sur des contrats à durée plus longue, voire des CDI. La question du poids exact de la certification dans les modalités de recrutement reste cependant toujours posée.

## QUELQUES ÉLÉMENTS PROSPECTIFS - LES SÉNIORS

	Nb d'actifs	Nb d'actifs séniors	% séniors
<b>Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales</b>	12 005	4 415	37%
Famille professionnelle des aides à domicile et aides ménagères	12 005	4 415	37%
Tous métiers	548 586	145 749	27%
<b>Principaux employeurs (tous âges confondus)</b>			
Aide à domicile	4 869	1 718	35%
Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 783	614	34%
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1 742	737	42%
Administration publique générale	846	396	47%
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	589	103	17%
<b>Principaux employeurs de séniors</b>			
Aide à domicile	4 869	1 718	35%
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1 742	737	42%
Action sociale sans hébergement n.c.a.	1 783	614	34%
Administration publique générale	846	396	47%
Accueil de jeunes enfants	528	235	45%

Source : INSEE-EAR 2008, traitement CARIF-OREF Auvergne.

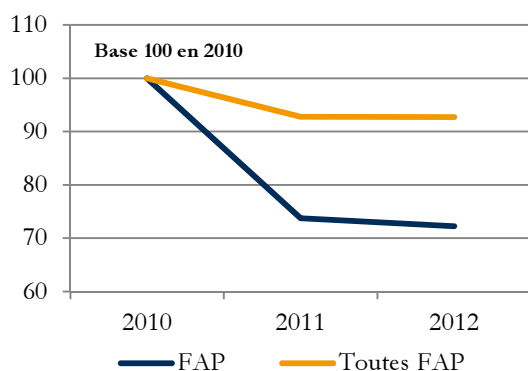
Note de lecture :  
Séniors actifs de 50 ans ou plus.

## QUELQUES ÉLÉMENTS PROSPECTIFS - LES BESOINS EN RECRUTEMENT

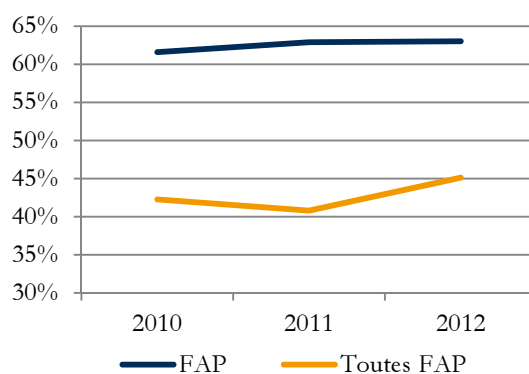
Aides à domicile, ménagères, travailleuses familiales	FAP	Toutes FAP
Nombre de projets	1 101	26 624
% projets durables	61%	65%
% projets difficiles	63%	45%

Source : Pôle Emploi-BMO,  
années 2010 à 2012, données en FAP, traitement CARIF-OREF Auvergne.

Evolution du nombre de projets



Evolution de la part de projets difficiles







## LES APPORTS DU GROUPE DE TRAVAIL

### L'emploi

- ✓ Ces fonctions sont mal connues, mal perçues et non valorisées, comme l'ensemble des métiers de l'aide à domicile ;
- ✓ Il existe des problèmes de reconnaissance pour ce métier difficile : horaires, temps partiel, mobilité, rémunération...
- ✓ Le secteur d'activités est en difficulté, notamment du fait des contraintes financières fortes : « le modèle économique n'existe pas ! » ;
- ✓ Les contraintes financières ne favorisent pas la qualification professionnelle, alors que l'évolution des compétences, générée notamment par la dépendance plus grande des publics à domicile, la rendrait nécessaire.

### La formation

✓ **formations initiales scolaires** : depuis la réforme de la voie professionnelle, les diplômes qui peuvent permettre une insertion directe vers ces métiers sont le CAPA « Services en milieu rural », le CAP « Assistant technique en milieu familial et collectif », la MC « Aide à domicile » (qui est amenée à disparaître suite à la suppression du BEP) et le Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne », option « à domicile » qui n'existe cependant que dans deux établissements : lycée Raymond Cortat à Aurillac et lycée Marie Curie à Clermont-Ferrand.

L'ensemble de cette offre pose cependant la problématique de l'insertion immédiate de ce public jeune sur des fonctions difficiles qui nécessitent une certaine maturité.

✓ **formations continues** que ce soit pour des personnes sans emploi ou des salariés en poste : Titre professionnel « Assistant de vie aux familles », MC « Aide à domicile », DEAVS, certifications de la branche des particuliers employeurs.

Depuis quelques années, des flux importants de personnes sans emploi sont formés à ces fonctions en complément des 70 places annuelles de DEAVS agréées par la Région depuis 2008, sans que cela donne l'impression de répondre aux besoins des employeurs.

Les stagiaires qui entrent en formation sont pourtant motivés, mais ils ne semblent pas rester longtemps dans l'emploi par la suite.

# FICHE FORMATION SOCIALE



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

